



## Formation : Gestion d'une CAE

### Gestion d'une CAE

**3 novembre 2020 à Vaulx en Velin**

#### Les objectifs

- Comprendre le fonctionnement des CAE en matière de gestion
- Comprendre les enjeux du suivi pour les activités et pour la CAE.

#### Prérequis et public

Gestionnaires, Accompagnant·es et Entrepreneur·es associés·es de CAE.

Une connaissance préalable des mécanismes de la comptabilité d'entreprise est indispensable : avoir suivi la session "Base Compta" de Copéa ou disposer d'une formation et/ou d'une expérience en la matière.

#### Contenus

- Principes de la gestion d'une CAE et budget global ;
- Analyse des différents traitements (immobilisation - stocks - contribution...) dans les CAE ;
- Evolution d'une Activité en CAE - Traitement de la rémunération - Traitement du résultat d'activité.

#### Méthode

Définitions et échanges de pratiques

Intervenant : Henri Cachau, ancien Délégué Général de l'association Copéa - Codirecteur général de la SCIC Louty. Co créateur de la solution de gestion Louty.net

#### Organisation

3 novembre 2020

A Canopia - Pôle Coopératif Woopa - 10 avenue des Canuts - 69120 Vaulx en Velin

La formation a lieu de 9h30 h à 17h30.

Journée de 7 heures.

#### Coût de la formation

Pour les coopératives adhérentes de Copéa :

Prix de vente : 180 € HT la journée (TVA au taux plein en sus)

Pour les structures non adhérentes :

Prix de vente : 300 € HT la journée (TVA au taux plein en sus)

Copéa est organisme de formation enregistré sous le numéro 82 26 016 19 26.

Organisme référencé dans le Datadock



Une convention de formation sera signée à l'inscription.

Une fois la convention faite, aucune rétractation ne pourra être acceptée.

Faute de 5 inscrit·es 1 mois avant la formation, celle-ci sera annulée.

Les jours d'absence ne seront déduits qu'en cas de maladie attestée par un certificat médical.

En cas d'absence non justifiée les journées retenues seront facturées. Si la convention spécifie une facturation directement à l'organisme de financement de l'employeur, ces journées d'absence seront facturées à l'employeur.

#### Renseignements et inscription

Programme complet et dossier d'inscription sur demande auprès de Caroline Lacoëntre [secretariat@copea.fr](mailto:secretariat@copea.fr).  
Responsable pédagogique : Paolo Serra (formateur et gérant de la CAE Alteractifs) [pserra@alteractifs.org](mailto:pserra@alteractifs.org)

#### Présentation des formations :

Les formations proposées par Copéa permettent un apport théorique et un échange de partage.

Elles s'adressent aux dirigeant·es, équipes support et entrepreneur·es des CAE.